

Zeitschrift: Versants : revue suisse des littératures romanes = Rivista svizzera delle letterature romanze = Revista suiza de literaturas románicas

Herausgeber: Collegium Romanicum (Association des romanistes suisses)

Band: 51 (2006)

Rubrik: Prix du Collegium Romanicum pour l'avancement de la relève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PRIX DU *COLLEGIUM ROMANICUM* POUR L'AVANCEMENT DE LA RELÈVE

Règlement

1. Le Collegium Romanicum décerne chaque année aux jeunes romanistes suisses ou travaillant en Suisse qui n'auront pas dépassé les 35 ans au moment de leur candidature le « Prix pour l'avancement de la relève ».

Il récompense les travaux scientifiques des jeunes chercheurs/chercheuses qui se sont distingué(e)s dans le domaine de la philologie romane (linguistique ou littérature).

2. Ce prix est mis au concours annuellement lors de l'Assemblée Générale du Collegium Romanicum.

La dotation en est de 2000 francs suisses.

3. La date limite de présentation des candidatures est à la fin juin.
4. Le jury qui doit accorder le « Prix pour l'avancement de la relève » est formé par trois membres du Collegium Romanicum. Ceux-ci sont choisis par les membres présents à l'Assemblée Générale.

Le jury peut, au besoin, demander à des spécialistes des rapports supplémentaires.

5. On accordera le prix à des monographies scientifiques (livres, thèses) du domaine de la philologie romane (linguistique ou littérature) déjà parues ou achevées au moment de leur présentation au concours.

6. Chaque candidature doit être accompagnée de deux lettres de présentation – adressées au président du Collegium Romanicum, avec copie pour les trois membres du jury – de la part de deux professeurs (dont un au moins doit être membre du Collegium Romanicum).
7. Le prix sera remis lors de l'Assemblée Générale qui suivra la mise au concours.

Le Président du Collegium Romanicum :

Gilles Eckard

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Institut de Philologie romane et de Linguistique française

Espace Louis-Agassiz 1

CH 2000 Neuchâtel (Suisse)

Gilles.Eckard@unine.ch

Le prix du *Collegium Romanicum* 2005 n'a pas été attribué.